



CONSEIL D'ADMINISTRATION

16 novembre 2021

Compte-rendu

1. Présents

Membres du conseil d'administration : Luc Duncombe, Pascal Hurel, Yves Nicolas, Bernard Contamin, François Lorfeuvre, Xavier Comby, Pierre Loubly, Michel Cousin, Henri Roussel.

Participe également Amélie Perennou, Patrick Demièrre, Hubert Caplet

2. Validation des CR

- CR du CA du 14 septembre 2021: validé à l'unanimité
- CR du CA du 26 juillet 2021 : qui sera diffusé par Hubert par mailjet (les pièces jointes sont disponibles par téléchargement sur google Drive) pour d'éventuelles remarques.

3. Point sur le rucher « nomade »

Luc rappelle que le rucher transparent correspondant à la commande de PHB a été présenté la semaine dernière sur le parking de la la Fonderie à Hérouville Saint Clair par Kiké et son équipe. Patrick précise qu'il a été conçu pour Paul Henri Besneux, avec

une implantation végétalisée dans son espace professionnel au Home Varaville.

Un groupe de travail s'organise autour de Patrick et Kiké, avec Bernard et Michel pour développer un rucher nomade destiné à un usage public (établissement scolaire, place St Sauveur, dans le cadre des Jardins d'Été). Il s'agira de concevoir pour l'usage de LPCC un modèle répondant au cahier des charges de la Ville de Caen, en terme de sécurité, de tenue au vent et d'usage en milieu scolaire. Ce modèle pourrait être présenté à la Ville de Caen en décembre pour échanges et mise au point. Luc sollicite un RDV en ce sens.

Le prix de revient du modèle PHB est de l'ordre de 8 500 € TTC, avant livraison et hors fondations (selon tableau de budget établi avec Kiké et Pascal).

Pour le modèle "nomade" destiné à un usage public, il faudrait prévoir un budget de l'ordre de 10 000 €, TTC hors fondations et avant livraison, compte-tenu des adaptations à apporter. Le plan de financement évoqué pourrait être 1/3 Ville de Caen, 1/3 autre subvention et 1/3 LPCC.

Luc évoque la question de la recherche des cofinancements. Et François, la question du calendrier de la démarche pédagogique. Faut-il démarcher tout de suite, par exemple l'école Dunois, pour utiliser en « plan B » le rucher de Secqueville avant que le rucher « nomade » soit mis au point ? Il faudrait cibler les « éco-écoles » labellisées.

La décision est prise pour lancer le volet pédagogique dès lors qu'un contact positif avec une école est acquis (Dunois, Jean Moulin etc...), (Action : Amélie ?) ce qui permettrait de déposer un dossier à la Région avant la fin de l'année. En parallèle, la mise au point du Rucher « nomade » se poursuivra (notamment en lien avec la Ville de Caen pour les aspects « sécurité ») avec l'objectif, soit de l'utiliser dès la première opération « printemps au rucher » s'il est prêt, soit de l'utiliser lors de l'opération « jardin d'été » de la Ville de Caen et pendant l'année scolaire 2022/2023. La rédaction du projet vis à vis de la Région serait faite en ce sens.

4. Règlement Intérieur

Un petit groupe (Pierre, Xavier, François) a préparé un canevas qui a été rediscuté mardi 9/11. Présentation du nouveau projet de Règlement Intérieur par Luc. Les modifications suivantes sont apportées :

- **Article 1** : Rajouter à la fin du § « membre actif » : « Pour ce faire, une liste de membres actifs est établie au moins une fois par an par le Conseil d'administration »
- **Article 4** :
 - a** Avertissement : Dans la dernière phrase ajouter « s'il le souhaite » après « entendu ».
 - b** rajouter à la fin du § « l'absence d'explication n'est pas suspensive de la décision »

Avec ces modifications, le nouveau RI est voté à l'unanimité des membres présents.

5. Questions diverses :

- Il est validé qu'Amélie soit rémunérée pour sa prestation lors du prochain café apicole.
- Amélie rappelle qu'une convention est à préparer avec PHB (Action Luc et Xavier ?).
- Pierre se propose de faire un inventaire avec étiquetage ou marquage du matériel : ruches, ruchettes, matériel d'extraction, divers objets,...Pas les cadres, ni les consommables (Action à prévoir en décembre ?).
- Il serait utile que les Statuts de l'association soient mis à disposition des membres actifs par un lien permanent vers un espace consultable par les seuls membres actifs (action Hubert Caplet ?).
- Lancement du deuxième programme triennal du projet associatif par le groupe de travail (XC, FL, HC, MC, PH) sous la coordination de Pascal.
- Renouvellement de l'adhésion des usagers : lors de la première AG de l'année.
- Adhésion potentielle 2022 : Paul Henri Besneux, Romain Desprez, Patrice Hubert, Frédérique Clolus.
- Prochain CA : prévoir la mise à jour des membres actifs, Patrick et Hubert.
- Pour information, Patrice Hubert propose le dimanche 5 décembre à 10 H la visite du jardin partagé de la Haie Vignée, piloté par l'association les Pouces Verts dont il est membre, en vue d'une éventuelle implantation de ruches.
- Carte de vœux : sauf proposition nouvelle d'ici le 15/12, la carte de vœux numérique de l'année 2021 serait utilisée.
- Point sur le projet « Rue-Jardin » situé entre L'EPAHD et l'Habitat Partagé : Luc a annoncé à l'association Habitat Partagé le principe d'un cofinancement de leur projet sur la "Rue-jardin", dès lors que l'accord est donné par la Ville de Caen. Habitat Partagé a saisi par courrier Aurélien Régnier (Ville de Caen). La Ville de Caen va recevoir Habitat Partagé prochainement pour les entendre sur ce projet.
- Achat d'un congélateur d'occasion : le principe est acté. (Action Pascal et Xavier ?).
- Achat d'une balance connectée avec son abonnement : recherche du modèle en cours (action Hubert et Amélie ?).
- Il faut réfléchir à la motorisation de la centrifugeuse (Action Bernard et Pierre ?).
- Pierre demande à chacun de vérifier et modifier le cas échéant ses coordonnées (Mail et téléphone).

Fin du CA : 13:30

Compléments apportés hors réunion du CA par Amélie sur les écoles éco-labellisées

Il y a une seule éco-école référencée sur la ville de Caen :

- **École Millepertuis** - 77 rue Ernest Manchon 14000 Caen

4 autres en périphérie :

- **École Élémentaire Les Tilleuls** - 2D, avenue des écoles 14120 Mondeville ;
- **École Jean de La Fontaine** - Rue des Écoles 14280 Saint-Contest ;
- **École Primaire Henri Jasmin** - 15 Rue du Manoir 14630 Emiéville ;
- **École Élémentaire Pierre Mendès-France** - 77 Rue du Manoir 14840 Cuverville.

Et toutes n'ont pas poursuivi la démarche : seules Millepertuis et Tilleuls ont poursuivi en 2020/2021.

Au vu de ces éléments, il paraît limitant de se cantonner aux éco écoles labellisées.